

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

COMMUNICATION N° 2019-06(DIR)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Date de convocation : 1^{er} octobre 2019

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 12

Absents : 8

Voitants : 13 (12 + 1 pouvoir)

Réception en Préfecture le : 25 OCT. 2019

Délibération certifiée exécutoire le 25 OCT. 2019

Date de l'affichage par extrait de la présente
délibération :

L'an deux mille dix-neuf et le 17 octobre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Etaient présent(e)s : Mesdames Régine AILHAUD (suppléante de madame GRANET-BRUNELLO), Sophie BALASSE, Evelyne FAURE, Alberte VALLEE.
Messieurs Jean-Claude CASTEL, Serge CAREL, Alain CLAPIER (suppléant de monsieur BENFERHAT), Robert GAY, Daniel JUGY (suppléant de monsieur LOGIER), Jacques LARTIGUE, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s : Mesdames Clotilde BERKI, Nathalie PONCE-GASSIER, Geneviève PRIMITERRA (ayant donné pouvoir à Monsieur GAY), Patricia GRANET-BRUNELLO (représentée par madame AILHAUD), Brigitte REYNAUD.

Messieurs Khaled BENFERHAT (représenté par monsieur CLAPIER), Patrick BOUVET, Bernard DIGUET, Claude FIAERT, Christian LOGIER (représenté par monsieur JUGY), Patrick MARTELLINI, Serge PRATO, Jean-Yves ROUX.

Objet : Dossiers abordés par le Bureau du Conseil d'administration : réunion du 27 juin 2019

Direction (instances) :

- Approbation du compte-rendu de la séance du Bureau du CASDIS du 28 mars 2019
- Demande de mise en œuvre de la protection fonctionnelle
Le Bureau a autorisé le Président à mettre en œuvre la protection fonctionnelle au bénéfice d'une sapeur-pompier volontaire victime de harcèlement et d'attouchements sexuels au sein de son centre d'incendie et de secours d'affectation.
- Projet de plate-forme collaborative – PITEMRISK
Délibération approuvant la mise en concurrence afin de doter le SDIS d'un outil facilitant l'accès et la lecture de données cartographiées (aux organismes tiers et au grand public) notamment afin d'améliorer la cartographie opérationnelle du SDIS et permettant ainsi d'élaborer des scénarios de formation en réalité virtuelle dans le cadre du projet RISK-FORM. La mise en concurrence s'effectuera entre la plate-forme REMOCra (plate-forme développée par le SDIS du VAR) et OPEN SDIS (base interopérable de l'Entente). Les deux systèmes possèdent des fonctionnalités similaires, et répondent aux besoins de l'établissement. Le résultat sera porté ultérieurement à la connaissance du Bureau, le coût global de la mise en œuvre ainsi que l'étude technique devant être affinés par le Groupement Gestion des Risques du SDIS 04.
- Candidature sur appels à projet européen fonds H2020 SU SEC « Technologies for first responders / technologies au soutien des premiers intervenants.
Le Bureau a approuvé la candidature du SDIS 04 à ce projet dont l'objectif est de tester l'efficacité d'outils utilisant les dernières innovations technologiques (drones, réalité virtuelle, applications smartphones, etc), au service des missions de l'établissement.

- Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'acquisition d'un logiciel de réalité virtuelle PITEM RISK.
Le Bureau du Conseil d'Administration avait validé la création d'un groupement de commande entre le SDIS 04, le SDIS 05 et le SDIS 73 et autorisé le Président à signer une convention constitutive de ce groupement afin de formaliser les droits et obligations des « parties ». Suite à la demande de certains SDIS (74, 38 et 68) qui souhaitent participer au groupement, hors projet de fonds européens, le Bureau du Conseil d'administration a autorisé le Président à signer la nouvelle convention constitutive de ce groupement de commandes modifiée dans sa composition.

Finances - Commande publique :

- Apurement de l'actif :
Le Bureau a autorisé la sortie des comptes et de l'inventaire d'un CCFM et d'une moto-neige qui seront prochainement vendus aux enchères publiques. La délibération portait également sur un apurement d'actif comptable de plusieurs matériels de transmission devenus obsolètes.
- Attribution de l'appel d'offres ouvert relatif au programme d'équipement pour les besoins du SDIS des Alpes de Haute-Provence :

Lot	Entreprise attributaire	Montant HT
Lot 1: fourniture Camion Citerne Rural Léger	Déclaré sans suite pour motif d'intérêt général	---
Lot 2: fourniture d'un Camion Citerne Grande Capacité	RECTIF 15000 Route de Toulouse Salavert 15130 YTRAC	125 000,00 €
Lot 3: fourniture d'un Camion Citerne Feux de Forêts Moyen	Déclaré sans suite pour motif d'intérêt général	-----

Le service aura recours à l'UGAP pour acquérir le Camion-Citerne Rural Léger et le Camion-Citerne Feux de Forêts Moyen.

Communications :

- Délégation pour attribuer les marchés publics à procédure adaptée (MAPA) inférieurs à 90 000 € HT

Dans le cadre de la délégation accordée au Président les marchés publics suivants ont été attribués, après négociation et avis simple de la CAO pour les MAPA supérieurs à 90 000 € HT :

- Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de carburant pour le centre d'incendie et de secours de Riez – marché à bons de commande avec minimum et/ou maximum – montant prévisionnel du marché 10 000.00€ HT

Lot	Entreprise attributaire	Montant HT
Lot unique	Thevenin et Ducrot distribution SAS 3 rue de Verdun 13140 Miramas	Marché à bons de commande avec maximum

- Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture d'une fraise à neige pour le centre d'incendie et de secours de Barcelonnette – montant prévisionnel du marché 12 500.00€ HT

Lot	Entreprise attributaire	Montant HT
Lot unique	SAS Teissier et Fils ZI les Chazelas 04400 Barcelonnette	12 500.00€

- Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'un équipement pour un véhicule logistique pour les besoins du SDIS 04 – montant prévisionnel du marché 60 800.00€ HT

Lot	Entreprise attributaire	Montant HT
Lot unique	BEHM SAS 10 rue des Terres 57100 Thionville	52 177.00€

- Marché à procédure adaptée relatif au reconditionnement des CCFM pour les besoins du SDIS 04 – montant prévisionnel du marché 75 000.00€ HT :

Lot	Entreprise attributaire	Montant HT
Lot unique	TECHNAMM ZA de Bertoire 25 avenue Jean Monnet 13 140 Lambesc	Marché à bons de commande avec un maximum de 75 000€ HT

- Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation des travaux d'étanchéité pour la restructuration du CIS Barcelonnette suite à la défaillance d'une entreprise – montant prévisionnel du marché 7 500.00€ HT :

Lot	Entreprise attributaire	Montant HT
Lot unique	SEA Etanchéité ZA de la Justice 1 rue de la Boiserie 05 000 Gap	7 579,53€ HT

Le Conseil d'administration a pris acte de cette communication à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration



Pierre POURCIN